

Procédure de transfert maternel en urgence pour Hémorragie du Post Partum

Transfert pour Hémorragie du Post Partum (HPP)

- Surveillance maternelle en Réa ou SI
- Thérapeutique pour embolisation (atonie, déchirure complexe, thrombus extensif ...)
- Discuter précocement du transfert si inefficacité du sulprostone (*Nalador®*)

Prise en charge initiale

Examen clinique	Thérapeutique
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Bilan HPP ➤ Sonde à demeure ➤ Révision utérine ➤ Examen sous valve ➤ Antibiothérapie ➤ Remplissage maternel ➤ Traçabilité chronologique des mesures ➤ Estimation des pertes sanguines 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Oxygénothérapie ➤ Suture plaie vaginale ➤ Utero-tonique ➤ Remplissage transfusion (CG + PFC + Fib + acide tranexamique) ➤ +/- Ballon de Bakri ➤ +/- Chirurgie (ligature artères utérines, hystérectomie)

Contre-indications

Troubles hémodynamiques :

- FC \geq 120/mn
- FR $>$ 30/mn
- Saturation $<$ 94%
- PA $<$ 80mmHg

Hémorragie active importante

Contre-indication au transfert ?

OUI

NON

Choix établissement receveur

- Radiologue et Anesthésiste informés par Gynécologue Obstétricien senior receveur

Appel Centre 15
Conférence à 3

(GO demandeur et receveur, médecin régulateur SAMU)

Transfert possible ?

NON

OUI

Organisation du transfert

Prise en charge maternelle locale

Critères de gravité (=> VECTEUR SMUR)

- Anémie ante-partum associée à l'hémoglobinopathie
- Anomalie de coagulation constitutionnelle ou acquise
- Troubles biologiques

Procédure de transferts maternels

A. Appel téléphonique du gynécologue-obstétricien sénior demandeur au [centre 15 départemental](#) auquel il précise l'établissement receveur souhaité après avoir faxé [la fiche de transfert dument complétée](#) au SAMU et au centre receveur souhaité

B. Mise en relation par le Centre 15 du gynécologue-obstétricien sénior de l'établissement demandeur et receveur

C. Conférence téléphonique Tripartite

Qui :

- Régulateur Centre 15
- Gynécologue-obstétricien sénior demandeur
- Gynécologue-obstétricien sénior receveur

Objectifs :

- Discuter de l'indication du transfert
- Eliminer les contre-indications
- Valider les prérequis
- Organiser le transfert
- Valider le mode de transport
- Valider le lieu d'accueil (*salles de naissances, réanimation, radiologie interventionnelle...*)
- Finaliser la fiche de transfert en précisant la prise en charge retenue

NB :

- *Si contre-indication au transfert, le gynécologue-obstétricien du centre demandeur informe le pédiatre du centre demandeur.*
- *Si impossibilité de transfert, les SAMU mettent en place une procédure dégradée.*

Pré-requis avant départ

- Accueil de l'équipe SAMU par le Sénior
- Réévaluation clinique après surveillance 1H minimum
- ERCF normal dans l'heure précédente
- Transmission des informations médicales (Cf. guide)